

Avis d'audience publique et de demande de participation : Projet d'agrandissement du réseau de NGTL en 2021

NOVA Gas Transmission Ltd. (« NGTL ») a demandé à l'Office national de l'énergie, aux termes de l'article 52 de la Loi sur l'Office national de l'énergie, l'autorisation de construire et d'exploiter des installations pipelinières en Alberta qui se grefferaient à son réseau existant. Le projet d'agrandissement du réseau en 2021 prévoit la construction d'une canalisation d'environ 350 kilomètres de long ainsi que l'ajout de trois stations de comptage et des installations connexes, notamment des emplacements de vannes et des raccordements de pipeline.

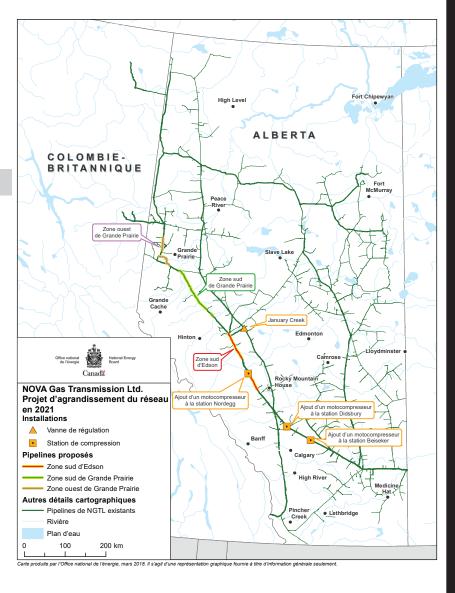
Participation à l'audience

Si la demande est jugée suffisamment complète, l'Office tiendra une audience publique sur le projet et il effectuera, dans le cadre de celle-ci, une évaluation environnementale aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*.

L'Office doit entendre les personnes qui sont touchées directement par le projet et peut entendre celles qui possèdent des renseignements pertinents ou une expertise appropriée. Il autorisera la participation de ces dernières à l'évaluation environnementale.

Pour prendre part à l'audience, il faut remplir le formulaire de demande de participation en ligne. La liste préliminaire des questions établie pour l'examen du projet se trouve dans le site Web de l'Office et sera incluse dans le formulaire. Il y a habituellement deux façons de participer à une audience :

- Auteur d'une lettre de commentaires à ce titre, vous faites part à l'Office de votre point de vue sur le projet, par écrit dans une lettre.
- Intervenant à ce titre, vous pouvez poser des questions, déposer des éléments de preuve, répondre aux questions portant sur votre preuve et présenter une plaidoirie finale. Les intervenants peuvent être admissibles à l'aide financière aux participants. Pour en apprendre davantage à ce sujet, consultez le site www.neb-one.gc.ca/pafp



Le formulaire de demande de participation sera accessible en ligne à l'adresse <u>www.neb-one.gc.ca/demandedeparticipation</u> du **16 juillet** au **17 août 2018** à **16 h, heure des Rocheuses**. L'Office étudiera toutes les demandes et communiquera avec chacune des personnes qui en ont présenté une pour leur faire savoir si elles sont autorisées à participer à l'audience ou non, et si oui, à quel titre.

Besoin d'aide?



www.neb-one.gc.ca



1-800-899-1265



AgrandissementNGTL@neb-one.gc.ca





National Energy



